

Masterclass Ambra Senatore

Lundi 28 novembre au vendredi 2 décembre 2022

Lundi 28 novembre 15h-19h

Mardi 29 novembre 11h-18h

Mercredi 30 novembre 11h-17h

Jeudi 1er décembre 11h-17h

Vendredi 2 décembre 11h-17h

5 jours de formation

30 heures de formation

Tarif organisme : 750 euros

Tarif individuel : 260 euros

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle - association loi 1901 - dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·le·s et des publics. L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·le·s du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901, subventionnée par :

Le programme de formation est certifié et soutenu par :



important·e-s de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Masterclass de Ambra Senatore

La masterclass s'inscrit dans le cadre du parcours des masterclasses professionnelles. Elles permettent de découvrir l'univers d'un·e artiste et d'expérimenter les concepts qui lui sont propres.

Technique, répertoire, recherche : chaque processus devient une expérience unique.

Conditions de participation – prérequis

La masterclass avec Ambra Senatore s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·le·s. (danseur·se·s, chorégraphes, formateur·rice·s...).

Les participant·e-s doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant. La sélection des candidat·e-s se fait sur dossier (CV, lettre de motivation et photos).

La sélection finale des candidat·e-s sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation via deux questionnaires qui vous seront transmis à l'issu de la masterclass et en fin de saison.

Nombres de candidat·e-s

L'Atelier s'adresse à 18 danseur·se·s professionnel·le·s maximum.

Programme et objectifs de la masterclass

La présence et la relation du corps aux autres et à l'espace sont au coeur de la proposition de Ambra Senatore. La journée s'ouvre avec une phase d'improvisation guidée qui vise à amplifier l'écoute du présent et du groupe en essayant d'affranchir le plus possible le mouvement d'une origine volontaire.

Dans un second temps, Ambra propose des jeux nourris par son intérêt pour la plastique des corps, les expressions du visage, le découpage du geste quotidien.

Cette année la chorégraphe se dédie à une création qui explore d'un côté le vivre ensemble, les rapports entre collectif et individus et de l'autre le fait de porter le regard sur ce qui n'est pas forcément mis en lumière, sur ce qui est dans la pénombre. Les ateliers étant pour Ambra des moments de partage de son approche créative avec les participants, elle prévoit que le workshop à l'Atelier de Paris sera influencé par ses réflexions autour du rapport entre l'art et la vie, la création et le présent, qui trouveront des transpositions et des échos sur le plan du mouvement.

Moyens mis en œuvre

Cet atelier offrira une rencontre intense que seule la relation directe au-à le-la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, ce sera un complément de formation, un enrichissement de connaissances et d'expériences pour les danseur-se-s professionnel-le-s.

Un suivi individuel des stagiaires est organisé par l'équipe pédagogique. L'Atelier de Paris définit avec eux-elles un parcours individualisé selon l'objectif professionnel de chacun-e. Beaucoup d'entre eux-elles sont également en demande d'informations et de conseils auxquels répond l'équipe de l'Atelier de Paris. Un centre de ressources constitué d'ouvrages et de films est à disposition des stagiaires et ils-elles ont accès au studio de danse avec tapis et au matériel hi-fi.

Insertion professionnelle

Depuis sa création, l'Atelier de Paris œuvre pour l'insertion professionnelle des artistes-interprètes chorégraphiques en formation en créant la rencontre entre les artistes-interprètes (potentiellement demandeur-se-s d'emploi) et les artistes chorégraphiques (potentiellement employeurs). Il n'est pas rare qu'un-e chorégraphe recontacte un-e interprète à la suite d'une masterclass.

Si l'embauche n'est pas immédiate, la formation est une excellente préparation à une prochaine audition avec la compagnie, ou avec d'autres compagnies dont les inspirations artistiques ou techniques sont proches.

Parallèlement, l'Atelier de Paris développe d'autres actions susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle comme l'ouverture au public envisagée comme un moment de restitution au cours duquel les professionnel-le-s présent-e-s peuvent découvrir des danseur-se-s ou les voir progresser dans une technique spécifique, ou évoluer dans un autre univers artistique.

Biographie de Ambra Senatore

« L'humain traverse toutes mes pièces. Je cherche une danse qui rencontre les gens, qui est occasion de partage, laissant place à la fragilité, au doute, au sens critique et à l'humour. »

Ambra Senatore

Chorégraphe et performeuse italienne originaire de Turin, Ambra Senatore est depuis 2016, directrice du Centre Chorégraphique National de Nantes. Jamais déconnectée, ni aride, sa chorégraphie oscille entre danse théâtre et arts visuels, explore les frontières entre fiction et réalité, entre le dedans et le dehors de la scène. Ambra Senatore travaille sur la dynamique du mouvement dansé nourri d'éléments de théâtralité, d'actions et de gestes quotidiens, en explorant la construction d'une dramaturgie qui passe par l'action et la présence des corps.

Au fondement de toute sa gestuelle se trouve le quotidien «observé à la loupe» qu'elle décale, renverse, répète, pour poser autrement le regard sur le réel. Adeptes des surprises, des « cut » et des répétitions qui rappellent le cinéma, Ambra Senatore recompose la réalité à la manière d'un réalisateur. Elle dirige le regard du spectateur : à lui de recomposer ensuite le puzzle à partir de cette matière chorégraphique et des indices que sème la chorégraphe. Cette façon de jongler avec les situations et l'humain jusqu'à l'absurde fait affleurer une douce ironie.

En Italie, elle se forme auprès d'artistes tels que Roberto Castello, Raffaella Giordano avec qui elle collabore rapidement. En tant qu'interprète, on la verra aussi travailler avec Jean-Claude Gallotta, Giorgio Rossi, Georges Lavaudant, ou Antonio Tagliarini. A la fin des années 90, elle crée des pièces en collaboration avec d'autres auteurs puis termine un doctorat sur la danse contemporaine (2004) avant d'enseigner l'histoire de la danse à Milan. De 2004 et 2009, elle axe ses recherches chorégraphiques sur des soli qu'elle interprète : *EDA-solo*, *Merce*, *Informazioni Utili*, *Altro piccolo progetto domestico*, *Maglie*, avant de passer à des pièces de groupe : *Passo* (2010) en version duo puis quintet, *A Posto* (2011), *trio féminin et John* (2012). Avec sa compagnie EDA, qu'elle crée en 2012 à Besançon, elle chorégraphie sa première pièce jeune public à partir du texte de Fabrice Melquiot, *Nos amours bêtes* (2013), qui sera suivie en 2016 de *Quante Storie*, projet du dispositif « Au pied de la lettre », qu'elle compose en miroir avec Loïc Touzé. En 2014 elle présente à la Biennale de Lyon *Aringa Rossa*, pièce pour neuf danseurs faite de portés, de duos, de tableaux recomposés. Après *Pièces* (2016), elle crée au festival 2017 d'Avignon *Scena madre**, spectacle pour sept danseurs où elle joue des codes cinématographiques. Lorsqu'elle prend la direction du CCN de Nantes en janvier 2016, Ambra Senatore apporte dans ses bagages cette danse proche de l'humain, cette façon d'aller à la rencontre des personnes et des lieux. Elle propose des créations in situ dans les écoles (*Petits pas* et *Pas au tableau*) ou les musées ou des lieux du patrimoine ou industriels (*Promenades*), imagine des rendez-vous - Primavera, le Festival Trajectoires -, chorégraphie les intermèdes dansés de l'opéra *Cendrillon* de Jules Massenet et se lance dans une *Conversation* (2019) avec des personnalités et des habitants, pour comprendre comment la danse peut se glisser dans les grands débats de société contemporains. En 2018, elle co-écrit avec le danseur Marc

Lacourt, *Giro di pista*, bal participatif pour les enfants et les familles puis le duo, *Il nous faudrait un secrétaire*, en 2021. Ambra Senatore crée en 2020 *Partita*, série de duos ou trios pour un ou deux danseurs et un musicien live, et invite l'équipe originelle de sa pièce *Passo* (2010) à s'investir dans *Col tempo* (2022). Ambra Senatore travaille actuellement à la réalisation du court-métrage/installation *La Lingua al Gatto* avec le photographe, plasticien et vidéaste Bastien Capela. Elle prépare également une nouvelle création, une pièce pour 12 interprètes, qui questionne le vivre ensemble. La première de cette création est prévue en janvier 2023.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Juliette Mareschal – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901, subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



ATELIER DE PARIS / Centre de développement chorégraphique national
Cartoucherie · 2 route du Champ de Manoeuvre · 75012 Paris
+33 (0)1 417 417 07 · atelierdeparis.org

Organisme de formation 11753208575 · Siret : 398 640 938 00021 · APE 90007Z · No TVA Intra. : FR29398640938